DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BI Flexible Multi Asset Strategy

Les informations dans ce document se rapportent au fonds d'investissement interne mentionné ci-dessus, qui fait partie du contrat Iki=Bold (branche 23 assurance placement).

Assureur :	Belfius Insurance S.A.
Site web :	https://www.belfius.be/retail/fr/produits/epargner-investir/investir/assurances-placements/ikibold/index.aspx
Téléphone :	02 286 76 11
Autorité de contrôle :	Financial Services and Markets Authority (FSMA)

Date de production du document d'informations clés : 01/09/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Assurance-vie de la Branche 23 (sans garantie de capital ou de rendement) dont le rendement est lié à des fonds d'investissement internes, soumise au droit belge.

Durée : Le contrat Iki=Bold est conclu pour une durée indéterminée. Il prend fin en cas de rachat total ou de décès de l'assuré. Le contrat ne peut pas être résilié unilatéralement par Belfius Insurance SA.

Objectifs

Dans le cadre de la politique de gestion, Belfius AM sélectionne les investissements de manière discrétionnaire, sans préjudice des demandes expresses de la Compagnie (Belfius Insurance) précisées ci-dessous, afin de gérer le fonds d'investissement interne BI Flexible Multi Asset Strategy.

L'objectif du fonds d'investissement interne BI Flexible Multi Asset Strategy est de faire croître le capital de l'actionnaire tout en maintenant la diversification des investissements sous-jacents au sein des fonds sélectionnés. La stratégie de répartition des actifs se concentre sur des fonds sous-jacents soigneusement sélectionnés. Le fonds offre une exposition à une large gamme d'instruments financiers, y compris des fonds d'actions et des fonds obligataires de diverses qualités, ainsi que des fonds d'obligations non cotées.

Compte tenu de l'horizon d'investissement long du fonds, la composition du fonds peut changer en fonction des conditions de marché.

Le fonds peut investir dans les catégories d'actifs suivantes :

- Private Debt: min. 20% - max. 30%
- Leveraged Loans: min. 19,5% - max. 24,5%
- High Yield Bonds: min. 7,5% - max. 12,5%
- High Dividend Equities: min. 37,5% - max. 42,5%
- Cash: min. 1% - max 15,5%

Il est important que le client soit conscient des risques et des caractéristiques de l'investissement dans ces classes d'actifs. Dans le volet obligations, ce fonds investit dans des fonds de dette privée, de leveraged loans et d'obligations à haut rendement. Les fonds de dette privée sont généralement moins liquide, ce qui signifie qu'il peut être moins facile de sortir prématurément de ce type de fonds. L'évaluation de la dette privée est basée sur des modèles, contrairement aux actifs cotés en bourse où le prix du marché est utilisé. Cela se traduit par un rendement potentiellement plus élevé et une volatilité plus faible. Les obligations d'un fonds leveraged loans sont bien cotées en bourse, bien que les entreprises qui émettent ces obligations ne soient pas cotées. La liquidité de cette classe d'actifs dépend du fonds et se situe généralement entre la dette privée et le haut rendement. La partie obligation à haut rendement investit dans des entreprises avec une notation de crédit plus faible, ce qui fait que le rendement est généralement plus élevé que celui des obligations de qualité investment grade. Le plus grand risque des fonds obligataires reste le risque de défaut. Dans le volet actions, ce fonds investit dans un ou plusieurs fonds d'actions avec un focus sur des entreprises matures de haute qualité. Les actions sont généralement plus volatiles que les obligations.

Afin de conserver un niveau de risque équilibré, il est prévu également que les allocations entre les différentes catégories d'actifs varient au fil du temps. Il n'est donc pas exclu que ces maxima puissent être modifiés compte tenu de la politique d'investissement du fonds.

Il n'y a pas de restriction géographique ni sectorielle pour les actifs sous-jacents des fonds et ETFs.

Des emprunts à court terme peuvent être utilisés dans la gestion du fonds d'investissement sous forme d'utilisation d'une ligne de crédit ouverte auprès de Belfius Banque SA, dont le siège social est situé Place Rogier, 11 à 1210 Bruxelles et enregistrée au registre des personnes morales sous le numéro BE 0403.201.185. Le recours à l'emprunt est limité à la gestion des demandes de rachats et l'emprunt ne peut excéder une durée de 1 mois pour un montant total de 25 millions d'euros.

L'investissement de la prime nette versée dans le contrat Iki=Bold sera ventilé sur les différents fonds d'investissement internes sélectionnés, suivant la clé de répartition choisie par le souscripteur.

Le montant initial minimal de la prime s'élève à 100.000 EUR avec un maximum de 1.000.000 EUR. Pour les primes complémentaires, ce montant minimum s'élève 10.000 EUR avec un maximum de 1.000.000 EUR.

Le souscripteur peut modifier la clé de répartition par la suite s'il le souhaite.

Les fonds d'investissement internes sont gérés par Belins SA et sont libellés en EUR.

Ceux-ci investissent sans capital garanti et sans rendement garanti.

Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le souscripteur.

Investisseurs de détail visés

Ce contrat est destiné aux investisseurs

- personnes physiques résidants en Belgique.
- qui ont une connaissance suffisante des produits de la Branche 23 et en Private Assets, notamment sur les notions de rendement, risque et coût.
- qui cherchent à investir dans un produit avec un rendement potentiel supérieur mais sans capital garanti.
- qui ont un horizon d'investissement de 5 an ou plus.

Prestations d'assurance

Garantie en cas de vie : la valeur du contrat correspondant au produit du nombre total d'unités acquises par la valeur de chaque unité.

Garantie en cas de décès : la valeur du contrat en cas de décès, correspond au produit du nombre total d'unités acquises par la valeurde chaque unité, déterminée le prochain jour de valorisation ou maximum six jours ouvrables bancaires suivants, après réception par la Compagnie d'un extrait de l'acte de décès de l'assuré.

Iki=Bold donne la possibilité d'ajouter des garanties supplémentaires optionnelles en cas de décès de l'assuré.

Pour plus d'informations sur les prestations d'assurance, veuillez consulter ci-dessous «Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?».

Belfius

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de Belfius Insurance S.A. à vous payer en soit affectée.

Ce produit comporte certains risques inhérents aux produits de la Branche 23. Le fonds d'investissement interne de la Branche 23, BI Flexible Multi Asset Strategy, est exposé à différents risques dépendant de son objectif et de sa politique d'investissement ainsi que de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds sous-jacent. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est incertaine. La valeur d'une unité et le rendement dépendent de l'évolution de la valeur des actifs sous-jacents et de la volatilité des marchés. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. Le rendement du contrat Iki=Bold n'est pas garanti par Belfius Insurance S.A.. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Autres risques non repris dans l'indicateur de risque : Risque de liquidité: dans des circonstances exceptionnelles, la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue. Risques liés à la gestion du fonds : malgré l'expertise des gestionnaires, il existe toujours un risque que les investissements n'offrent pas les résultats escomptés.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Lorsque les données relatives au fonds ne sont pas disponibles, l'indice de référence ou un indicateur de substitution approprié est utilisé. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR Taxe d'assurance : 2 %, non prise en compte dans les scénarios Scénarios en cas de vie		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 150 EUR**	**6 950 EUR**
	Rendement annuel moyen	- 28,48%	- 7,01 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 760 EUR**	**9 570 EUR**
	Rendement annuel moyen	- 22,41%	- 0,87 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 070 EUR**	**11 590 EUR**
	Rendement annuel moyen	0,67%	2,99 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 760 EUR**	**15 200 EUR**
	Rendement annuel moyen	27,56%	8,74 %
Scénario en cas de décès			
Evènement assuré	**Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts**	**10 380 EUR**	**11 590 EUR**

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/10/2017 et 30/09/2022.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/02/2017 et 31/01/2022.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/04/2020 et 31/03/2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI BELFIUS INSURANCE S.A. N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie souscrit par le preneur d'assurance forment un patrimoine spécifique géré séparément des autres actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires. De plus, les preneurs d'assurance et/ou les bénéficiaires ont un droit prioritaire sur l'ensemble des actifs de l'assureur.
Il n'y a pas de garantie de capital ni de rendement pour les contrats d'assurance-vie de la Branche 23.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Belfius

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	615 EUR	1 295 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,15 %	2,21 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,2 % avant déduction des coûts et de 3,0 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0,21 %
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0,00 %
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,86 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,95 %
Coûts de transaction	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons l'investissement sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04 %
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 %

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ANS

Frais de sortie à hauteur de 3% de la réserve acquise pendant les 5 premières années du contrat et de 0% pour toutes les années suivantes.

La valeur du contrat correspond au nombre d'unités acquises multiplié par la valeur de chaque unité. La valeur des unités sera déterminée le premier jour de valorisation suivant la réception par la Compagnie du document de demande de rachat signé, introduite auprès de votre agence Belfius Banque, ou au maximum six jours ouvrables bancaires suivant cette date. Les documents de demande de rachat sont disponibles dans votre agence Belfius Banque.

Le rachat partiel n'est possible qu'à partir d'un montant minimum déterminé et avec un nombre minimum déterminé d'unités restantes dans le fonds d'investissement interne. Ces minimas sont fixés par la Compagnie. Ces informations peuvent être obtenues dans votre agence Belfius Banque. Le preneur d'assurance peut effectuer un rachat partiel gratuit une fois par 12 mois, à condition que le rachat partiel soit limité à 10 % de la réserve acquise à ce moment- là.

Une deuxième option pour prévoir des rachats gratuits est possible via Formule « Comfort ». Les montants versés via la Formule Confort sont payés périodiquement sur un compte bancaire, soit mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement. Ceux-ci sont gratuits si le rachat partiel est limité à 20 % de la réserve acquise à ce moment-là. Le rachat partiel sans frais, 1 fois par période de 12 mois, est non-cumulable avec la Formule « Comfort ».

La vente d'une partie ou de la totalité de la valeur d'un fonds d'investissement interne suivie par l'achat dans un ou plusieurs fonds d'investissement internes (conversion) est à tout moment possible. Chaque première conversion par période de 12 mois est gratuite, tout comme chaque conversion effectuée à partir du Fonds Cash.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Chaque jour, nous nous donnons à 100% pour vous offrir le meilleur service et sommes particulièrement sensibles aux attentes de nos clients. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait(e), surtout faites-le nous savoir.

En cas de plainte, nous vous conseillons tout d'abord de contacter soit votre conseiller financier soit le Service Gestion des Plaintes de Belfius, par courrier à Service Gestion des Plaintes (numéro de colis : 7908), Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, ou par e-mail à complaints@belfius.be. Nous prendrons le temps de vous écouter et de chercher une solution avec vous.

Vous n'êtes pas satisfait(e) de la solution proposée par le Service Gestion des Plaintes de Belfius? Vous pouvez alors contacter le Negotiator de Belfius, par courrier à Negotiation (numéro de colis : 7913), Place Charles Rogier 11, à 1210 Bruxelles, ou par e-mail à negotiation@belfius.be.

À défaut de solution, vous pouvez vous tourner vers l'Ombudsman des Assurances, Boulevard Roi Albert II 19 à 1000 Bruxelles, ou par email à info@ombudsman-insurance.be. Plus d'infos : www.ombudsman-insurance.be.

Dans tous les cas, vous conservez le droit d'entamer une procédure en justice auprès des tribunaux belges compétents.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Conformément à la Loi, les documents «Information précontractuelle complémentaire», le règlement de gestion et les conditions générales sont disponibles gratuitement dans votre agence Belfius Banque ou sur le site internet
https://www.belfius.be/retail/fr/produits/epargner-investir/investir/assurances-placements/ikibold/index.aspx.

Pour toute information complémentaire relative à ce produit, veuillez consulter ces documents.

Les performances passées de ce produit sont accessibles via le lien suivant :
https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=PRFLEXIBLEMAS_FR.

Les calculs de scénarios de performance précédents sont accessibles via le lien suivant :
https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=PSFLEXIBLEMAS_FR.

Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) établit des obligations de divulgation en matière d'ESG à l'égard de l'investisseur final. Il couvre l'intégration des risques liés au développement durable par les acteurs des marchés financiers (par exemple les banques et les compagnies d'assurance) et les conseillers financiers dans tous les processus d'investissement et pour les produits financiers axés sur l'investissement ESG. Le document d'information précontractuelle de la SFDR vous est proposé, via le lien ci-dessous, dans le but de vous informer sur les politiques ESG (environnement, social et gouvernance) menées par le fonds concerné.
https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=SFDRFLEXIBLEMAS_FR

Belfius